



# DÉLIBÉRATION

## du 25 mars 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoir Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire.</b></p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Maria COURTAY, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, Jérôme LECERF, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Frédéric LEGRAS (ayant donné pouvoir à Maria COURTAY), Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Noëlle BICHON</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 19 mars 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <b>26 MARS 2025</b> Publiée, le <b>20 MARS 2025</b> Notifiée, le	
<b>Délibération n°25.2.26</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE</b> <b>Marché de restauration scolaire et petite enfance 2025/2027 - attribution</b>

Le marché de fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et petite enfance arrive à expiration le 31 août 2025.

**Un nouvel appel d'offres a été lancé portant sur un marché à bons de commande sous la forme d'un appel d'offres ouvert.** Compte tenu du montant estimé du marché supérieur à 221 000€, le marché est passé selon une procédure formalisée avec négociation en application des articles L 2124-2, R 2124-2, R 2161-2 à R 2161-5, R 2162-1 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du code de la commande publique (CCP).

Le marché est un marché avec un minimum et un maximum pour chaque lot, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et exclusivité totale.

**Le marché est passé pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 3 ans.**

**Les prix sont fermes sur les 6 premiers mois du marché puis feront l'objet d'une révision chaque année au 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> septembre.**

Le marché est décomposé en deux lots :

- Lot 1 – restauration scolaire et ALSH
- Lot 2 – restauration petite enfance.

Un dossier de consultation des entreprises a été publié le 14 janvier 2025. La remise des offres était fixée au 13 février 2025 à 12h. Une première commission d'appel d'offres s'est tenue le 25 février 2025, portant sur l'analyse des offres avant négociation.

Une audition des candidats et une visite des cuisines centrales ont été organisées respectivement le 5 mars et le 12 mars. Une négociation a été effectuée avec les candidats, dont le retour de réponse était fixé au 14 mars à 12h. Une seconde commission d'appel d'offre s'est tenue le 18 mars 2025 pour attribuer le marché sur la base des offres négociées.

L'analyse des offres a été réalisée par ATOUT RESTAURATION, qui accompagne la collectivité sur le marché de restauration scolaire et son exécution en tant que consultant indépendant.

- **Lot 1 – Restauration scolaire et ALSH**

Ce lot concerne donc la fourniture de repas pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs (mercredis et vacances) ainsi que les goûters et petits déjeuners pour les accueils périscolaires.

Un travail conséquent avait été opéré pour le marché en cours afin d'augmenter la qualité des repas proposés. Le constat étant que l'offre actuelle a globalement atteint les objectifs et les niveaux de satisfaction et de qualité attendus, il était important de maintenir ces objectifs avec le prochain prestataire. Le cahier des charge a donc été rédigé en ce sens en privilégiant la qualité des approvisionnements et le fait maison (travail sur les matières premières par le prestataire lui-même). Les attentes sur les conditions de suivi et de mise en œuvre du marché ont également été précisément décrites.

Le lot était composé d'une prestation de base, de deux variantes et d'une prestation supplémentaire éventuelle (PSE).

Prestation de base : fourniture des repas pour le restaurant scolaire et l'ALSH et des gouters pour l'accueil périscolaire et l'ALSH.

Variante 1 : mise en place d'un modèle de distribution des repas permettant de rendre acteur les convives élémentaires en leur donnant plus d'autonomie et en les responsabilisant. Cette proposition doit permettre d'agir sur le gaspillage alimentaire.

Variante 2 : Accompagner la commune dans la formalisation et la conceptualisation d'un espace de tri des déchets permettant de fluidifier le débarrasage des plateaux par les élèves tout en les sensibilisant sur le gaspillage alimentaire.

PSE : traitement des biodéchets.

Les quantités minimales et maximales de repas et gouters à fournir sont les suivants pour une année :

	Restaurant scolaire		ALSH + Mercredi	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Maternelles</b>	12649	21962	864	4761
<b>Élémentaires</b>	23491	40727	1039	6039
<b>Aadultes</b>	695	4865	216	2700
<b>TOTAL R. Principaux</b>	<b>36835</b>	<b>67554</b>	<b>2119</b>	<b>13500</b>
<b>Goûters</b>	-	-	5000	30000

L'analyse des offres a été réalisée selon les critères d'analyse suivants, inscrits au règlement de consultation :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Le prix de l'ensemble des prestations et montant estimatif du marché	40%
Positionnement qualitatif des matières premières utilisées (Labels, produits frais, achats locaux, origines...)	20%
Compétences techniques (Procédé de fabrication, % de fait maison, innovation, ...)	15%
RSE	10%
Accompagnement et pilotage de la restauration (suivi site, gestion des non conformités, logistique, animation, HACCP, accompagnement de projet liés à l'éducation nutritionnelle, aux conditions de travail, PCA ...)	15%

**Deux offres ont été reçues.**

La CAO, sur la base du rapport d'analyse des offres propose d'attribuer le marché à l'entreprise RESTORIA qui obtient la note de 87.99/100. L'offre de base seule serait retenue, sans les variantes 1 et 2 ni la prestation supplémentaire éventuelle.

- **Lot 2 – Restauration petite enfance**

Le lot comporte uniquement la fourniture de repas et gouters pour la crèche. Aucune variante ou PSE n'était demandée.

Pour ce lot, le cahier des charges a été rédigé sur les mêmes bases que le marché en cours, avec notamment une attention particulière à la qualité des repas (approvisionnement et réalisation). Les retours sont en effet très positifs sur la prestation actuelle qui apporte un support très intéressant au travail de l'équipe de la crèche. Des précisions ont été ajoutées sur le suivi et la mise en œuvre du marché (modalités de livraison, rencontres...).

Les quantités minimales et maximales de repas et gouters à fournir sont les suivants pour une année :

<b>Crèche</b>		
	<b>Mini</b>	<b>Maxi</b>
Repas midi bébés	173	1150
Repas midi moyens	230	1840
Repas midi grands	2300	5750
<b>TOTAL R. Principaux</b>	<b>2703</b>	<b>8740</b>
Goûters bébés	173	1150
Goûters moyens	920	3450
Goûters grands	1840	5750

L'analyse des offres a été réalisée selon les critères d'analyse suivants, inscrits au règlement de consultation :

<b>CRITÈRES</b>	<b>PONDÉRATION</b>
Le prix de l'ensemble des prestations et montant estimatif du marché	40%
Positionnement qualitatif des matières premières utilisées (Labels, produits frais, achats locaux, origines...)	25%
Compétences techniques et nutrition (Procédé de fabrication, % de fait maison, nutrition, ...)	20%
Pilotage de la restauration (suivi site, gestion des non conformités, logistique, HACCP, PCA ...)	15%

La CAO, sur la base du rapport d'analyse des offres propose d'attribuer le marché à l'entreprise API restauration.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Sur proposition du Maire,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article 1414-2 ;**

**Vu les articles sus -visés du Code de la commande publique**

**Considérant l'avis de publication de l'annonce du marché au BOAMP et JOUE datée du 14 janvier 2025 ;**

**Considérant les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises ;**

**Considérant le rapport d'analyse des offres présenté ;**

**Considérant le procès-verbal de la CAO du 18 mars 2025 ;**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Par 24 voix pour et une abstention :**

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché de fourniture (accord cadre à bon de commande) de repas en liaison froide pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 renouvelable par tacite reconduction sans que sa durée ne puisse excéder 3 ans avec :

- **Lot 1 – Restauration scolaire et ALSH : la société RESTORIA présentant l’offre la plus avantageuse eu égard aux critères de notation inscrits dans le règlement de consultation, pour les montant suivants à date d’engagement du marché :**

Prix unitaires HT par élément de collation du matin		Prix unitaires HT par élément de collation de l'après-midi	
Lait + poudre cacao-tée ou Lait au chocolat	0,48 €	Pain, biscuit, quatre-quarts, etc	0,25 €
Céréales*	0,27 €	Fromage ou laitage ou fruit ou compote ou viennoiserie ou pain et confiture ou pain et chocolat	0,25 €
Viennoiserie ou brioche** ou pain frais-beurre-confiture...	0,564€ (pain beurre confiture) 0,12€ (tranche de brioche)		
Fruits frais ou jus de fruits	0,25 €		
Prix unitaires HT par élément de repas (part alimentaire <u>et</u> frais fixes)	Maternelle	Elémentaire	Adulte
Hors d'œuvres	0,325 €	0,325 €	0,425 €
Plat protidique	1,750 €	1,857 €	2,313 €
Garniture	0,425 €	0,473 €	0,583 €
Fromage	0,325 €	0,325 €	0,425 €
Dessert	0,325 €	0,325 €	0,425 €
Montant total du repas HT (forfait 4 éléments de repas)	2,825 €	2,980 €	3,746 €
TVA	0,155 €	0,164 €	0,205 €
Montant total du repas TTC (forfait 4 éléments de repas )	2,980 €	3,144 €	3,951 €
Prix unitaires (part alimentaire <u>et</u> frais fixes)	Maternelle	Elémentaire	Adulte
Tarif unitaire HT Pique Nique (kit pique-nique et pique-nique salade)	3,304 €	3,304 €	4,168 €
TVA	0,182 €	0,182 €	0,230 €
Montant total du pique-nique TTC	3,486 €	3,486 €	4,398 €
Détail des frais fixes au repas (déjà intégrés dans les prix unitaires ci-dessus)			Montant unitaire au repas
Frais de personnel			0,805 €
Frais de logistique et de transport			0,149 €
Frais d'exploitation			0,358 €
Frais de structure et rémunération			0,119 €
Autre (à préciser dans observations)			
Montant total HT des frais fixes intégrés dans le forfait du repas (ligne 11)			1,430 €
TVA			0,079 €
Montant total TTC des frais fixes intégrés dans le forfait du repas (ligne 13)			1,509 €
OBSERVATIONS / PRÉCISIONS			
Prix de pique nique sandwich l'été: GR3 et GR4 3,459€ HT GR5 4,323€ HT * la commande se fera par paquet de céréales de 500g contenant 16 portions soit 4,32€ HT le paquet. ** La commande de brioche se fera par paquet de 500g contenant 19 tranches soit 2,28€ HT le paquet.			

- **Lot 2 – Restauration petite enfance : la société API RESTAURATION** présentant l'offre la plus avantageuse eu égard aux critères de notation inscrits dans le règlement de consultation, pour les montants suivants à date d'engagement du marché :

Prix unitaires HT par élément de repas (part alimentaire <u>et</u> frais fixes)	6-12 mois	12-18 mois	18-36 mois
Hors d'œuvres			
Plat protidique	3,43 €	3,66 €	3,92 €
Garniture (légume et féculent)			
Fromage ou produit laitier			
Dessert			
Pain			
Taux de TVA	5,50%	5,50%	5,50%
<b>Détail des frais fixes au repas (déjà intégrés dans les prix unitaires ci-dessus)</b>	<b>Montant unitaire au repas</b>		
	<b>6-12 mois</b>	<b>12-18 mois</b>	<b>18-36 mois</b>
Frais de personnel	1,20 €	1,28 €	1,37 €
Frais de logistique et de transport	0,27 €	0,29 €	0,31 €
Frais d'exploitation	0,86 €	0,92 €	0,98 €
Frais de structure et rémunération			
Autre (à préciser dans observations)			
Montant total HT des frais fixes intégrés dans le repas	2,33 €	2,49 €	2,67 €
TVA	5,50%	5,50%	5,50%
Montant total TTC des frais fixes intégrés dans le repas	2,46 €	2,63 €	2,81 €
<b>OBSERVATIONS / PRÉCISIONS</b>			
<p>Nos produits n'étant commandables que sous la forme de repas complets, les tarifs ont été regroupés sur la ligne du plat protidique pour chaque tranche d'âge</p> <p><b>Tarif des goûters :</b>  1 Élément : 0,50€ HT  2 Éléments : 0,77€ HT  3 Éléments : 1,05€ HT</p> <p>Nous ne proposons pas de collation, seulement certains produits peuvent être commandés en épicerie payante: yaourt nature, compotes, lait...</p>			

► plus généralement, **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la régularisation de ce dossier.

Noëlle BICHON  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU



